

**COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU  
JEUDI 28 août 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-huit août à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Mme **GENTY** Béatrice, Maire.

Date de convocation : lundi 25 août 2025

Etaient présents : Béatrice **GENTY**, Patrice **BUCHET**, Nadège **BOZIO**, Marlène **FLACELIERE**, Angélique **ALLOIN-CORDIER**, Jean-Louis **DELAUX**, Élodie **CINI**, Sandra **MATHÉ**, Bernard **JALLET**, Thierry **ALLAIX**

Absents ayant donné pouvoir : Carl **BLANDIN** ayant donné pouvoir à Marlène **FLACELIERE**.

Était excusé : Fabien **LLORENS**

Secrétaire de séance : **MATHÉ** Sandra

Le compte-rendu de la précédente séance du Conseil Municipal du vingt-quatre juillet deux mille vingt-cinq est adopté par l'ensemble des élus présents.

Madame le Maire ouvre la séance et constate que le **quorum est atteint**.

**Ordre du jour :**

- Adhésion à un groupement de commandes pour contrôle et entretien des poteaux d'incendie
- Subvention pour l'association Les Potes de Montbeugny

**Objet : ADHÉSION À UN GROUPEMENT DE COMMANDE POUR LE CONTRÔLE ET L'ENTRETIEN DES POTEAUX  
D'INCENDIE  
Délibération 2025-40**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2213-32, L 2225-1 à L 2225-4 ;  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles R 2225-1 à R 2225-10 ;

Vu la loi n° 2011-525 du 17 mai 2011 complétée par le décret n°2015-235 du 27 février 2015 relative à la Défense Extérieure Contre l'Incendie

Vu l'arrêté préfectoral du 22 mars 2017 relatif au règlement départemental de Défense Extérieure Contre l'incendie,

Vu la délibération n° 2024-18 prise le 19 mars 2024 par le syndicat Mixte à vocation multiple Sologne Bourbonnaise,

Vu l'exposé du Maire,

Le conseil municipal, après en avoir **DÉLIBÉRÉ** : Pour : 11    Contre :    Abstention :

- **APPROUVE** la prestation de services concernant le contrôle de l'entretien des poteaux d'incendie du territoire proposée par le syndicat mixte à vocation multiple Sologne Bourbonnaise,
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer la convention relative à la prestation de services en matière de défense incendie

**Objet : SUBVENTION NOUVELLE ASSOCIATION****Délibération 2025-041**

**Vu** la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901, relative au contrat d'association ;

**Vu** le fait que la commune apporte chaque année son soutien aux associations locales, afin de les aider dans leur projet d'activités, pour un montant annuel de 140 € ;

**Vu** la création récente d'une nouvelle association communale, dénommée Les Potes de Montbeugny

Madame le Maire propose d'accorder à cette nouvelle association la subvention annuelle d'un montant de 140 €, afin de l'aider financièrement dans ces débuts.

Le conseil municipal, après en avoir **DÉLIBÉRÉ** : Pour : 11 Contre : Abstention :

- **ACCEPTE** à l'unanimité la proposition citée ci-dessus et autorise Madame le Maire à signer toute pièce relative à cette subvention.

**QUESTIONS DIVERSES****Déchets**

Un administré à indiquer vouloir un espace déchet vert réservé aux Montbeugnois, le plus proche étant celui de Chézy.

Les retours des habitants de Montbeugny soulignent régulièrement un problème récurrent concernant les conteneurs à déchets, qui se remplissent trop rapidement. Malgré cette préoccupation partagée, il n'est malheureusement pas possible, à ce stade, d'augmenter leur nombre.

**Agent**

Pour renforcer l'équipe municipale entre le 22 septembre et le 30 novembre, un recrutement temporaire sera effectué. Un agent technique viendra ainsi prêter main-forte à l'agent communal en place durant cette période de deux mois. Cette mesure permettra d'assurer la continuité et l'efficacité des missions essentielles du service.

**Habitation**

La date pour les prélèvements liés à la vente de la maison situé rue de l'Industrie a été fixée au 15 septembre.

**JYS CHROME**

Une réunion dédiée au lancement de la procédure de marché pour la dépollution du site JYS CHROME se tiendra le 8 septembre. Cet échange permettra de finaliser les étapes en vue de l'ouverture du marché, dans le respect des règles en vigueur.

**Vente unique**

Une visite de chantier est prévue le 17 septembre à 18 h 00 pour les élus et le personnel communal.

**Journée du patrimoine**

À l'occasion des journées du patrimoine 2025 à Montbeugny, Monsieur Guy Charmetant propose d'assurer la visite du clocher de l'église.

**Auberge**

Deux visites concernant la reprise de l'auberge ont eu lieu durant la période estivale.

La possibilité d'installer un panneau au niveau du rond-point bas de Montbeugny a été envisagée, afin d'indiquer que l'auberge reste à ce jour en recherche d'un repreneur.

**Restauration scolaire**

L'achat de verres, pichets, assiette va être effectué.

**Ambroisie**

Le dossier concernant l'ambroisie a été envoyé à l'UTT

**FIN DU CONSEIL MUNICIPAL À 21 h 20.**

**Prochain conseil le jeudi 25 septembre 2025 à 20 h 00.**